

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

ADPEP 45



COMPTE ADMINISTRATIF

IME CHANTEMERLE / DAME PEP GIEN

2024

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

DAME PEP GIEN
29 Avenue Chantemerle BP 17 45500 GIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2024 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2024 :

- Mise en place de l'annualisation du temps de travail ;
- Travaux relatifs à l'attractivité des métiers ;
- Lancement de la démarche associative pour la mise à jour des DUERP ;
- Poursuite du déploiement du DUI : fin de la formation des ESMS et démarrage du déploiement des services socles (INS notamment) ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en place de la GED ;
 - Mise en conformité avec le RGPD ;
 - Lancement de la démarche d'évaluation HAS : sensibilisation, mise en place des instances de pilotage associative et structures ;
- Centralisation partielle du service paie.

II. Présentation du pôle

Le pôle Accompagnement Médico-Socio-Educatif et Apprentissage a connu, au cours de l'année 2024, une évolution avec la mise en place de son identité propre. Cette nouvelle structuration a permis au Pôle d'asseoir une véritable stratégie de transversalité. Cette dernière se construit autour des échanges de pratiques portant sur l'organisation, l'harmonisation d'outils, la mise en place de projets transversaux.

L'année 2024 a été marquée par une très forte instabilité au niveau des équipes des Directions. Deux établissements sur trois n'ont pas eu de Directeur sur la quasi-totalité de l'année, et 60 % des postes de Chefs de Service sont restés vacants ou ont connu un turnover. Cet état de fait a entraîné un glissement de missions des équipes de Direction et engendré une instabilité.

Malgré ce contexte les deux axes de travail au niveau du pôle ont été les suivant :

- ✓ Structuration des trois IME vers le DAME
- ✓ Harmonisation des pratiques, des fonctionnements et des procédures

Le travail sur la structuration en DAME a porté sur deux axes :

- ↳ Axe 1. Construction du projet personnalisé
 - A partir des besoins et attentes du jeune et de sa famille
 - Définition d'objectifs individualisés
 - Mise en place d'actions individuelles en cohérence avec les objectifs
- ↳ Axe 2. Inclusion dans toutes ses dimensions

Le pôle s'organise autour de deux types de réunions

- Réunion de Directeurs et Directeurs Adjoint : permettant de travailler sur les axes prioritaires et les stratégies
- Réunions regroupant l'ensemble des responsables hiérarchiques permettant de travailler sur des outils

L'alternance entre les réunions Visio et présentiel permet de se réunir plus souvent et de limiter les déplacements.

III. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

- Identité de l'établissement (nom, adresse, type d'ESMS).

Le DAME PEP Gien, initialement IME Chantemerle, est un établissement géré par les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) du Loiret.

Créé le 21 septembre 1970, l'IME était situé dans le centre-ville de Gien. En 1994, l'IME emménage dans les locaux actuels au 29 avenue de Chantemerle, tandis que l'internat s'installe dans trois pavillons voisins, rue Colette Sidonie.

- Autorisations et capacité d'accueil.

Selon l'agrément officiel, la capacité d'accueil du DAME est de 82 jeunes dont 30 à l'internat. Les jeunes sont répartis selon leurs âges et leurs besoins :

- ↪ La Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé (SEES) accueille des enfants de 6 à 14 ans. Ils bénéficient de temps de scolarisation en inclusion individuelle, en UEE ou au sein du DAME, mais également d'activités éducatives et des soins déterminés en fonction de leurs besoins.
- ↪ La Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) propose dès 14 ans des ateliers professionnels encadrés par des éducateurs techniques spécialisés, des activités éducatives adaptées, une scolarisation adaptée ainsi que des soins déterminés en fonction de leurs besoins.
- ↪ L'internat propose une à quatre nuitées par semaine selon le projet des jeunes. L'accueil se fait selon les besoins des jeunes et permet de travailler sur le développement de l'autonomie et l'épanouissement.
- ↪ Le service de suite assuré par des éducateurs propose une aide aux jeunes sortis du DAME afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement est possible sur une durée de 3 ans.

Le DAME s'attache à travailler avec chaque famille, la famille étant un partenaire incontournable. Le projet de l'enfant est travaillé en équipe pluridisciplinaire en accord avec la famille.

- Public accueilli.

Le DAME accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans en situation de handicap orientés par la MDA. Ces jeunes présentent une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés. Avec le processus d'inclusion, la typologie des usagers a évolué vers des pathologies plus complexes : TSA léger à sévère, troubles psychiques, multi-handicaps.

- Missions et objectifs.

L'établissement délivre :

- Des prestations éducatives adaptées et encadrées par des professionnels spécialisés afin de répondre aux besoins des jeunes : activités culturelles, sportives, de loisirs, d'autonomie dans la vie quotidienne, de sensibilisation à l'hygiène et à la santé, une éducation à la citoyenneté, une sensibilisation à la consommation et au respect de l'environnement. Les activités visent à acquérir des compétences d'autonomie dans la vie quotidienne et d'affirmation de soi.
- Des prestations thérapeutiques : elles sont coordonnées par le médecin de l'établissement après observations de l'équipe pluridisciplinaire avec accord du jeune et la famille. Ces prestations sont réalisées soit en séances individuelles ou collectives.
- Des prestations de scolarisation avec des enseignants spécialisés de l'Éducation Nationale répondant aux besoins et compétences des jeunes. Les apprentissages dispensés sont en accord avec les programmes officiels du ministère. Les adaptations sont sur la durée, le rythme, le contenu, les supports ainsi que le lieu de scolarisation : école de secteur, Unité d'enseignement externalisée ou au sein du DAME.

IV. Ressources humaines

- Évolution des effectifs :

+ 3 ETP par rapport à 2023, liés à l'application du nouvel accord associatif sur le temps de travail à la rentrée 2024 qui nécessite de dégager du temps de préparation pour les professionnels :

1 ETP éducateur spécialisé

1 ETP AES

1 ETP Moniteur éducateur

- Formations réalisées :

4 formations réalisées sur l'établissement (hors contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation)

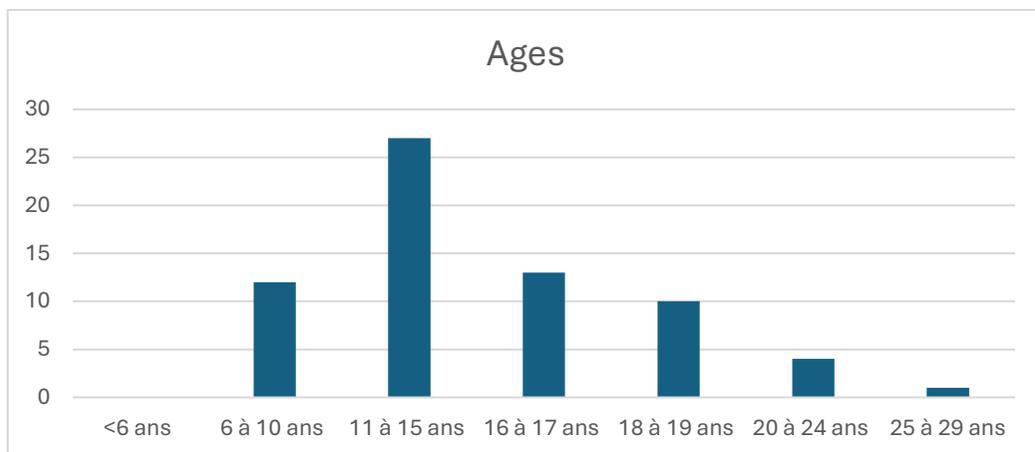
- Médiation animale en établissement de soins.
- formation continue obligatoire voyageurs pour un chauffeur
- Formation tuteur/maitre d'apprentissage.
- CAP menuiserie.

<i>Indicateurs communs</i>	<i>2024</i>
<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>1.75 ETP</i>
<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>6.67 %</i>
<i>Taux de rotation du personnel</i>	<i>11.86 %</i>
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	<i>3 contrats apprentissage et 3 contrats de professionnalisation (dont 1 terminé en juillet 2024)</i>
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	<i>82 %</i>

V. Activité et accompagnement des personnes

➤ **Nombre de personnes accompagnées** : 87 usagers ont été accompagnés en 2024.

➤ **Profil des usagers (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.).**

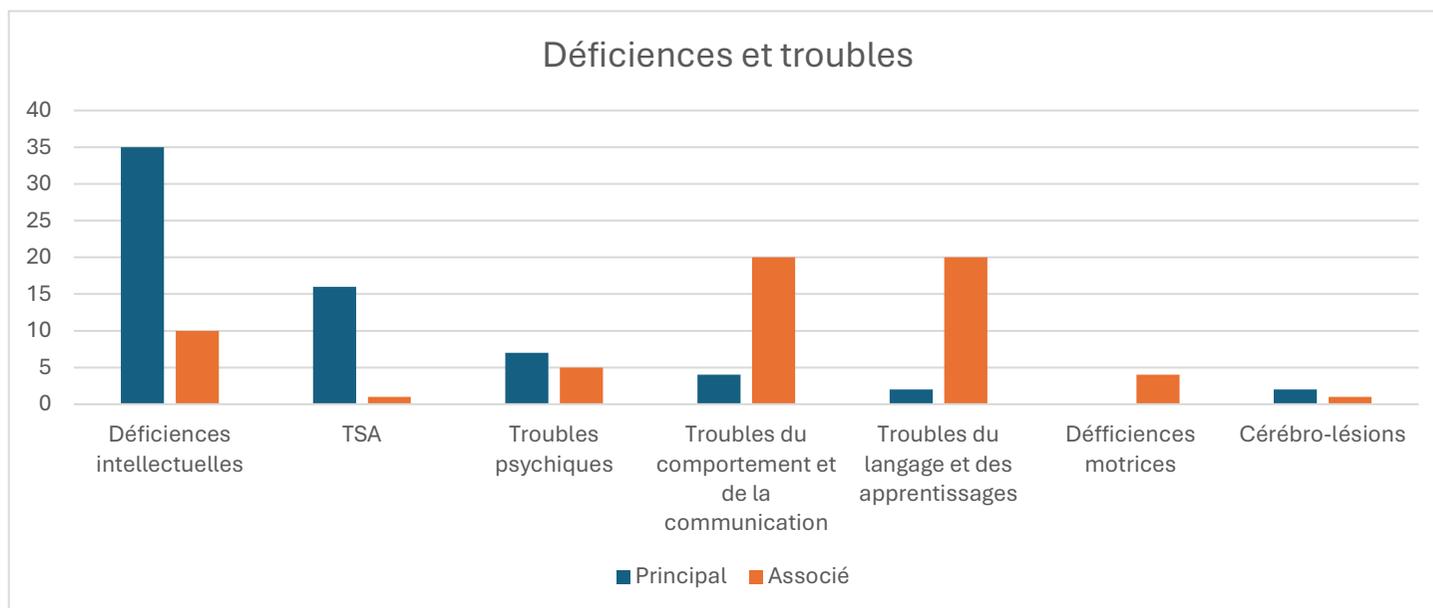


Il y a surtout des demandes d'admission pour de jeunes enfants et la moyenne d'âge diminue. En effet, les enfants sont notifiés de plus en plus tôt et l'établissement reçoit très peu de demandes pour des adolescents.

De ce fait, une réflexion sur l'organisation doit être menée afin de permettre de mieux répondre aux besoins.

On constate une augmentation des enfants et jeunes avec un diagnostic de TSA.

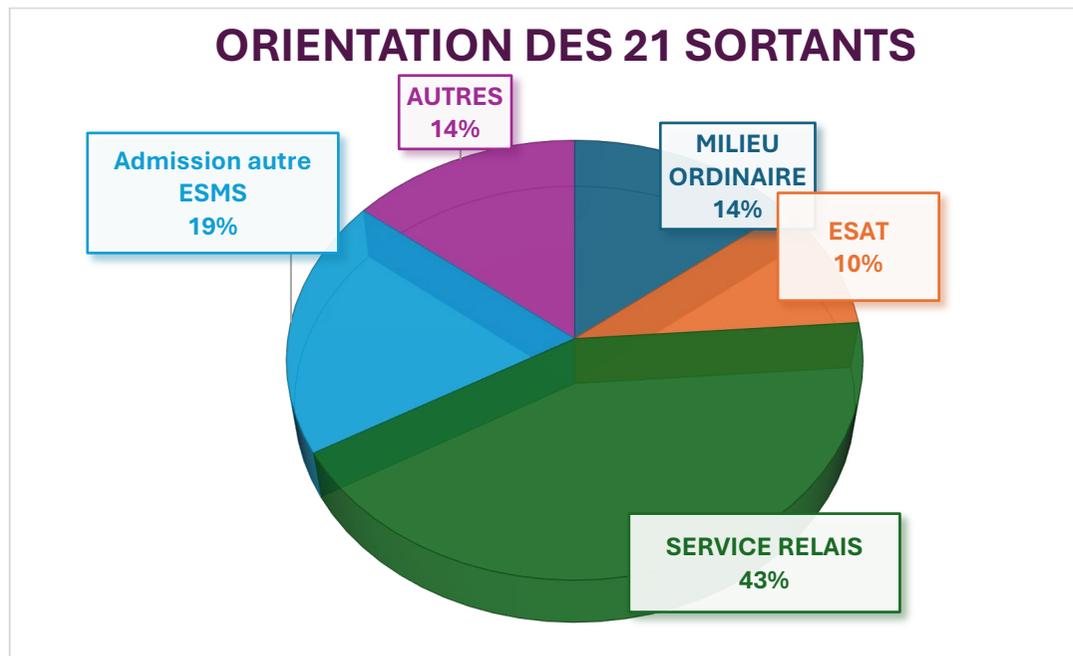
Ils représentent désormais 25% du public accompagné et plus de 50% des nouvelles demandes.



Protection et vulnérabilité :

5 situations ont fait l'objet de la transmission d'une information préoccupante à la CRIP.

13 jeunes bénéficient d'une mesure judiciaire de placement ou d'aide éducative



Un important travail de partenariat a permis d'orienter les jeunes vers une solution extérieure.

6 jeunes bénéficiant d'un amendement Creton ont ainsi pu sortir des effectifs du DAME.

➤ **Modalités et types d'accompagnement proposés.**

Tous les jeunes accompagnés ont un projet individuel d'accompagnement qui a pour objectif de répondre à leurs besoins et attentes en fonction de leur âge, de favoriser leur développement et la meilleure inclusion possible.

Pour cela, nous mettons en place des prestations éducatives, pédagogique, professionnelles et de soins qui répondent aux :

- Besoins en matière d'autonomie
- Besoins pour la participation sociale
- Besoins de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

SEES

L'organisation de la journée tend à se rapprocher le plus possible d'une journée scolaire ordinaire avec alternance d'activités éducatives et pédagogiques, de temps récréatifs et de repas pris en collectivité. Des prises en charges paramédicales et psychologiques individuelles ou collectives se déroulent pendant les temps éducatifs ou scolaires. L'organisation de la semaine est rythmée et ritualisée afin d'offrir un cadre contenant et sécurisant. Un emploi du temps individuel est élaboré afin de répondre aux besoins du jeune.

SIPFP

La Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle accueille les adolescents à partir de 14 ans. Au-delà de 20 ans, « l'amendement Creton » permet le maintien dans l'établissement, dans l'attente d'une solution adaptée dans les établissements du secteurs adultes.

Au travers des différents accompagnements éducatifs, pédagogiques, thérapeutiques, professionnels, les professionnels accompagnent et aident à l'orientation qui semble être la plus adaptée aux capacités et souhaits du jeune adulte et de sa famille.

Internat

L'établissement dispose d'un Internat qui accueille les jeunes en fonction de leur projet, ils peuvent bénéficier d'une à quatre nuitées.

L'accueil en internat se fait en fonction des besoins du jeune et constitue une démarche éducative qui doit permettre de travailler sur le développement de son autonomie et de son épanouissement.

L'internat dispose de 30 places avec des chambres simples ou doubles.

Il y a 3 groupes accompagnés d'éducateurs, et pour le bon déroulement des nuits, des surveillants de nuit sont garants de la sécurité des jeunes.

Sur les temps de soirée, les jeunes bénéficient de différentes activités :

- Activités physiques en extérieur et activités culturelles : piscine, médiathèque, shopping, ...
- Activités pour développer leur autonomie au quotidien : courses alimentaire, préparation repas, ...
- Activités autour de l'expression et le développement de la communication et de relation : groupe de parole, jeux, ...

➤ **Diversification de l'offre d'accompagnement.**

Le DAME de Gien poursuit l'évolution de ses pratiques dans une visée d'inclusion et d'ouverture sur l'extérieur.

De nouvelles actions ont pu se mettre en place en partenariat avec d'autres associations ou établissements de droits communs.

Actions proposées sur la SEES :

- Accompagnement à la médiathèque de Gien (tous les 15 jours)
- Ateliers lecture et échanges intergénérationnels avec l'association AGILE de Gien (tous les 15 jours)
- Activité aviron sport partagé avec le collège Mermoz (toutes les semaines)
- Activité Resto du cœur (toutes les semaines)
- Activité à la ludothèque de Coullons (toutes les semaines)

Actions proposées sur la SIPFP :

- Intervention du Centre de Planification et d'Education Familiale pour les jeunes de la SIPFP en collectif et individuel, selon les besoins du jeune ; permanence sur les réseaux sociaux en individuel.
- Accompagnement à la médiathèque de Gien,
- Atelier Poterie à Saint Martin sur Ocre,
- Ferme pédagogique
- Atelier esthétique avec une intervention par mois chez l'esthéticienne
- Stages professionnels en milieu ordinaire chaque semaine : Avec les agents de la ville de Chatillon sur Loire autour des espaces verts et l'aménagement des espaces urbains / avec la Ressourcerie VNR de Gien
- Participation des jeunes des UEE à l'UNSS badminton, escalade, run and bike, futsal, handball, cross... Educapcity avec les collégiens du collège en équipes partagées

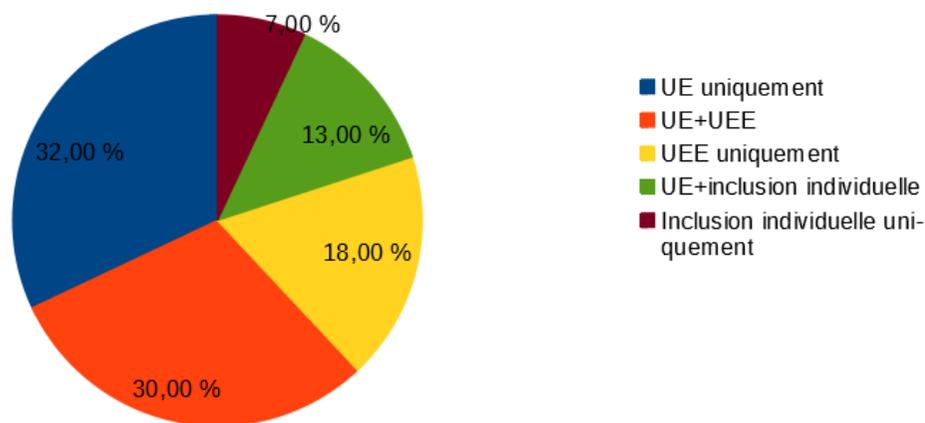
Action proposée sur l'internat :

- Activité handball avec le Club d'Ouzouer-sur-Loire

Modalités de scolarisation :

Répartition des modalités de scolarisation DAME PEP Gien

Décembre 2024



90 % des jeunes accompagnés bénéficient d'un temps de scolarité

68% des jeunes scolarisés bénéficient d'un temps de scolarisation en milieu ordinaire :

- 20% en inclusion individuelle
- 48% en inclusion en UEE

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs		2024
Taux de projets intégrant une évaluation fonctionnelle (fonctionnelle, éducative, technique, ...)		Des évaluations sont réalisées mais des outils doivent être déployés afin d'affiner les évaluations réalisées.
Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA		0
Part des PAP réalisés dans le DUI		96%
Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024
DAMEs	Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton	-50% (6 jeunes sortis sur 12)
Toutes les plateformes (PAAG et DAME/SESSAD	Part de PAP unique	Non mis en œuvre en 2024
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	24%

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	Mai 2023
Nombre de réunions	3
Dates des réunions	28/02/2024, 17/06/2024, 6/12/2024

- Autres actions

Les familles sont sollicitées régulièrement afin d'échanger sur la prise en charge de leur enfant et elles participent, ainsi que leur enfant, à la réunion projet au moins une fois par an.

Indicateurs communs	2024
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0 (formation prévue en 2025)
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2024: 1 (réunion lancement)	L'absence de Directeur n'a pas permis de mettre en place les Copil qualité en 2024	

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	1	1
Nombre d'évènements indésirables	2	2
Nombre d'évènements indésirables graves	5	5
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Indicateurs communs	2024
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	<i>1 professionnel en 2024</i>
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	<i>Non réalisé en 2024</i>
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	<i>26% (sur les professionnels éducatifs et sociaux)</i>

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

Soins	Associations culturelles et sportives	Social	Educatif	Mairies
CMPE	Club handball d'Ouzouer sur Loire	AED	CPEF	Gien
Professionnels libéraux	Ressourcerie VNR	AEMO	AEP	Chatillon sur Loire
Clinique du pont à Gien	AGILE Gien	DAPAD		Ouzouer sur Loire
CMPP	Resto du cœur	ASE		
		MDA		
		CCAS		
		ADS		

En complément, de nombreux partenariats existent avec l'éducation Nationale et les autres établissements médico-sociaux du territoire.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024
DAMEs	<i>Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton</i>	-50% (6 jeunes sortis sur 12)
	<i>Taux de scolarisation à l'école DAME</i>	68% Hors les murs 32% dans les murs
	<i>Part des services ambulatoires/offre globale</i>	
DAMEs et SESSAD	<i>Jeunes au lycée</i>	16
ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	29

Les mises en stage nécessitent un important travail d'accompagnement et beaucoup de disponibilités.

12 jeunes ont effectué des stages en milieu ordinaire

1 jeune a été admis pour un contrat d'apprentissage en boucherie

1 jeune a été embauché en restauration rapide sur Montargis

IX. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

- vacance du poste de direction jusqu'en novembre 2024 et recrutement de deux nouvelles Cheffes de service (fin 2023 et début 2024)
- travail important d'accompagnement et d'orientation des adultes bénéficiant d'un amendement CRETON (6 sorties sur l'année)
- Renforcement du travail partenarial et des actions hors les murs
- Poursuite du déploiement du dossier unique informatisé OGIRYS
- Mise en place de l'accord sur le temps de travail

- Perspectives 2025 :

- réorganisation des sections afin de répondre aux besoins des jeunes en attente (davantage de jeunes enfants avec des troubles du spectre autistique associés)
- mise en œuvre d'une nouvelle procédure d'admission commune avec les SESSAD (porte d'entre commune, projets partagés...)
- montée en compétence dans l'accompagnement des enfants et des jeunes avec TSA (formation des équipes, adaptation de l'accueil, salle détente, équipements spécifiques...)
- réécriture du projet d'établissement
- renforcement de la démarche qualité (mise en place d'un Copil Qualité, préparation démarche d'évaluation...)

Rapport d'activité et Financier de l'Espace Ressources Familles :

I. Présentation du Dispositif

- Identité de l'établissement (nom, adresse, type d'ESMS).

L'Espace Ressources Familles est un dispositif qui a été créé en 2020. Cette création fait suite à un dossier déposé par l'ADPEP45 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt publié par l'ARS du Centre-Val de Loire. A sa création, le dispositif était porté par deux établissements de l'ADPEP 45 : le CMPP de Montargis / Gien et l'IME Chantemerle de Gien. Il est désormais rattaché administrativement au DAME PEP GIEN.

- Autorisations et capacité d'accueil.

À l'origine, les principales missions du dispositif sont :

- ✓ Soutien aux parents-fratries d'enfants inscrits sur liste d'attente d'établissement (IME/CMPP)
- ✓ Accompagnement des parents d'enfants accueillis au sein d'un CMPP
- ✓ Favoriser l'inclusion des enfants accueillis en CMPP
- ✓ Proposer des ressources aux parents et partenaires facilitant l'inclusion des familles

Le public concerné :

Les familles résidant sur les bassins de vie de Montargis, Gien et Sully pour le CMPP et le secteur du Giennois pour l'IME de Gien.

Initialement le territoire couvrait également Montargis et Sully. Pour être en complémentarité avec le PCPE et dans l'optique d'un développement sur les autres territoires, un recentrage a été effectué.

- Public accompagné

Les missions de l'ERF sont désormais recentrées sur l'accompagnement des familles en attente d'une place en DAME sur le territoire de l'est du Département.

- Missions et objectifs.

Le travail de l'ERF est composé de deux volets :

- ↳ La gestion de la liste d'attente
- ↳ L'accompagnement des familles en attente de place en ESMS

La gestion de la liste d'attente consiste à être en contact avec les familles formulant une demande d'inscription auprès du DAME PEP GIEN. Il s'agira de constituer le dossier d'inscription avec dans un premier temps la notification MDPH puis les différents bilans et Gevasco.

L'ERF met à jour la liste d'attente de l'établissement via Ogirys et Via trajectoire.

Une rencontre est organisée en présence uniquement des parents afin de présenter l'ERF, faire le point sur la situation de l'enfant et répondre aux questionnements de la famille. Puis, un second entretien permet de rencontrer l'enfant. Un lien est fait avec les différents partenaires gravitants autour de la situation si cela est nécessaire. La suite de l'accompagnement dépend des besoins et demandes des familles.

L'ERF effectue également les visites de l'établissement pour les familles qui en font la demande.

Le rôle de l'ERF est également de présenter les situations des enfants en Commission d'Admission permettant ainsi d'évaluer les possibilités d'accueil en fonction du profil et des besoins de l'enfant.

L'ERF étant la porte d'entrée de l'établissement, il est nécessaire d'entretenir un lien accru avec les partenaires afin d'être bien identifié pour que ces derniers puissent orienter les familles au besoin.

L'ERF est à présent bien identifié par les partenaires. Ces liens se maintiennent par l'accompagnement des familles (inscription, orientation, information, ...). Les échanges avec les partenaires représentent une part importante du travail de l'ERF qui permet d'avoir plus d'éléments autour de la situation et de coordonner le parcours de l'enfant. De même, cela permet aux partenaires d'orienter les familles si cela est nécessaire.

II. Ressources humaines

- Évolution des effectifs :

- Transfert d'une éducatrice spécialisée affectée à l'ERF vers le CMPP de Montargis.
- Absence prolongée de l'éducatrice spécialisée affecté à l'ERF sur le DAME PEP GIENNOIS

<i>Indicateurs communs</i>	<i>2024</i>
<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>1 ETP</i>
<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>37,47%</i>
<i>Taux de rotation du personnel</i>	<i>100%</i>

III. Activité et accompagnement des personnes

- **Nombre de personnes accompagnées** : 72 familles ont été accompagnées en 2024.
- **Profil des usagers (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.)**.

Les demandes adressées au DAME concernent principalement des jeunes enfants (- de 10 ans). Les enfants sont notifiés de plus en plus tôt et l'établissement reçoit très peu de demandes pour des adolescents.

Ce constat interroge sur les raisons qui peuvent expliquer le peu d'orientation concernant des enfants plus grands. Le travail de partenariat est à renforcer avec l'éducation nationale afin d'être mieux identifié comme ressource pour le public adolescent.

On constate également une augmentation des enfants avec TSA. La tendance identifiée les années précédentes se confirme cette année. Plus de 50% des enfants formulant une demande sont diagnostiqués TSA ou ayant une forte suspicion.

➤ **Modalités et types d'accompagnement proposés.**

Nombre de familles	Besoins repérés chez la famille
19	Soutien à la parentalité
/	Temps de répit
3	Accompagnement fratrie
/	Accès aux droits
2	Accompagnement acceptation orientation
30	Soutien des relations famille / partenaire

Nombre	Modalités d'accompagnement
225	Entretien téléphonique
1	Accueil sans RDV
30	Visite à domicile
15	Entretien sur site (Gien)
/	Temps de détente / répit
1	Réunion collective Pause Parents

IV. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

➤ **Séparation des missions CMPP et DAME**

La transformation de l'IME en DAME et les évolutions du CMPP, avec notamment la création d'un poste d'éducateur spécialisé, a nécessité de dissocier les missions CMPP des missions ERF. L'éducatrice spécialisée affectée aux missions CMPP a ainsi été rattachée directement au CMPP de Montargis.

En 2024, l'activité de l'ERF a ainsi été recentrée sur les missions du DAME PEP GIEN.

➤ **Proposition d'interventions collectives auprès des parents sur l'Est du Département**

Un collectif de professionnels de différentes structures de l'ADPEP45 s'est constitué afin de proposer des interventions collectives auprès des parents dont les enfants sont accompagnés ou en liste d'attente sur le territoire de l'Est du Loiret.

Un premier temps d'échange a été proposé en 2024. 7 parents sont venus échanger un samedi matin autour des questions qu'elles se posent et de leurs attentes.

De nouvelles actions doivent être proposées en 2025.

- Perspectives 2025 :

➤ **Étendre le périmètre d'intervention de l'ERF aux situations en attente de DAME et/ou de SESSAD**

L'ERF intervient actuellement auprès des familles étant en attente d'une place d'un accompagnement en DAME. Au regard de la transformation de l'offre en cours et de la mise en place à compter de janvier 2025 d'une porte d'entrée commune, il apparaît nécessaire d'étendre le périmètre d'intervention aux situations ayant une notification IME et SESSAD.

Cela doit permettre de mieux répondre aux demandes des familles en leur proposant une aide durant l'attente d'un accompagnement SESSAD, en favorisant l'évaluation des besoins et ainsi la mise en place d'un projet personnalisé transversal.

➤ **Redéfinir le cadre d'intervention au regard de la nouvelle organisation et communiquer auprès des partenaires**

Avec la mise en œuvre de la porte d'entrée commune, l'ERF n'interviendra plus dans la phase d'instruction des demandes et va recentrer ses missions sur l'accompagnement des familles en attente DAME et/ou SESSAD. De plus, le territoire d'intervention va être étendu à l'ensemble du département, avec le recrutement de 2 nouveaux professionnels. Le cadre d'intervention doit donc être requestionné au regard des nouveaux besoins.

Il est important de prévoir une nouvelle phase de communication auprès de l'ensemble des partenaires du territoire, afin de faire connaître le nouveau cadre d'intervention.

➤ **Proposer de nouvelles interventions collectives auprès des parents de l'Est du Département**

De nouvelles actions doivent être proposées en 2025 autour de thèmes spécifiques (exemple : quelles aides MDPH pour mon enfant) mais également des temps d'échange plus libre autour du handicap. L'objectif étant d'avoir des temps réguliers pour être bien identifiés par les familles.